HONORAIRES AGENCE

VENTE IMMEUBLE + TERRAINS A BATIR : honoraires agence à la charge de l'acquéreur

Tranche de	0 €	à	50 000 € :	6 %
Tranche de	50 000 €	à	100 000 € :	5,5 %
Tranche de	100 000 €	à	150 000 € :	5 %
Tranche de	150 000 €	à	200 000 € :	4,5 %
Tranche de	200 000 €	à	250 000 € :	4 %
Au-delà de	250 000 €		:	3,5 %

Avec un minimum de 6 000 €

Chaque tranche s'additionne

exemple pour un bien à 235 000 € : 1ère tranche 50 000 € x 6 % = 3 000 €
2ème tranche 50 000 € x 5,5 % = 2 750 €
3ème tranche 50 000 € x 5 % = 2 500 €
4ème tranche 50 000 € x 4,5 % = 2 250 €
5ème tranche 35 000 € x 4 % = 1 400 € soit un total de 11 900 € (5.06 %)